



## CASINO, GUICHARD-PERRACHON

Société anonyme au capital de 167 886 006,48 €  
Siège social : 1, Cours Antoine Guichard  
42000 Saint-Etienne  
554 501 171 R.C.S. Saint-Etienne

### MODALITES DE MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 7 MAI 2019

**L'Assemblée générale ordinaire et extraordinaire des actionnaires de la société CASINO, GUICHARD-PERRACHON** se réunira le mardi 7 mai 2019 à 10 heures à Maison de la Chimie – 28 bis, rue Saint-Dominique – 75007 Paris.

Les documents et informations concernant cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Ils peuvent être consultés en ligne et téléchargés directement sur le site internet de la société, [www.groupe-casino.fr](http://www.groupe-casino.fr), à la rubrique « *Investisseurs / Actionnaires / Assemblée Générale* » (*accessible directement depuis la page d'accueil*) où ils sont regroupés, pour l'essentiel, dans les documents suivants :

**Documents d'Assemblée générale** : Avis de réunion publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires le 1er avril 2019 - Brochure « Avis de convocation » contenant notamment l'ordre du jour, la présentation des résolutions et le texte des résolutions - Formulaire de vote par correspondance ou par procuration - Nombre d'actions et de droits de vote au 1<sup>er</sup> avril 2019.

**Document de référence – Exercice 2018** : activité de la Société et de ses filiales, commentaires sur les comptes, comptes annuels et comptes consolidés, rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, rapports des commissaires aux comptes ...

Ces mêmes documents peuvent également être consultés par les actionnaires au siège social de la Société, 1, Cours Antoine Guichard – 42000 SAINT-ETIENNE, ou faire l'objet d'un envoi sur simple demande et sans frais adressée à : **BNP Paribas Securities Services** – CTO Service Assemblées - Grands Moulins de Pantin - 9, rue du Débarcadère - 93761 PANTIN Cedex

L'avis de convocation sera publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires et dans le journal « La Tribune - Le Progrès » du 17 avril 2019.

\*\*\*\*\*

Saint-Etienne, le 10 avril 2019